

l'esprit des droits

philosophie des droits de l'homme

Philippe Gérard

Droit



Alors qu'elle apparaît plus que jamais comme un critère essentiel de légitimité de la politique et du droit, l'idée des droits de l'homme n'en implique pas moins plusieurs difficultés d'ordre théorique. Depuis les déclarations fondatrices du XVIII^e siècle, le développement des droits de l'homme s'est soldé par une hétérogénéité qui rend leur portée et leur cohérence incertaines.

Les fondements de leur propre validité, de même que l'universalité qu'ils revendiquent, demeurent controversés. Enfin, l'évolution contemporaine des droits semble dévoiler certaines limites du paradigme qu'ils incarnent.

Ces incertitudes et ces interrogations définissent les enjeux du présent ouvrage. Après s'être attaché, dans un premier temps, à éclairer la complexité interne des droits de l'homme, l'ouvrage développe une analyse critique des principaux arguments d'ordre philosophique qui ont été élaborés pour justifier leur légitimité. Cette analyse conduit à proposer une conception normative des droits fondée sur les exigences de la démocratie. Cette conception se distingue non seulement des classifications usuelles des droits, mais aussi de toute référence à un modèle unique, regroupant des droits équivalents et indivisibles.

Par ailleurs, même si, en apparence, l'universalité des droits ne peut plus trouver sa justification dans les postulats du droit naturel, les arguments relativistes se heurtent pour leur part à des objections décisives : l'ouvrage explore par conséquent les voies possibles d'une véritable universalisation des droits de l'homme. Cette perspective universaliste ne permet cependant pas de méconnaître les diverses limites que comporte la notion de droits de l'homme. Qu'elles soient révélées par la reconnaissance de nouveaux droits malaisément assimilables aux droits antérieurs ou par les conditions d'application des droits dans des domaines spécifiques, ces limites nous invitent à relativiser les droits de l'homme en les inscrivant dans la perspective d'une conception plus large de la justice.



Publications des Facultés universitaires Saint-Lou

